
Membres en exercice:

11

Séance du 16 décembre 2016

le 16 décembre 2016 l'assemblée régulièrement convoquée le lundi 12 décembre 2016, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

Présents : 10

Sont présents: Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, Charles COSNEAU-TADDEI

Votants: 11

Représentés: Sylvain DIAZ

Secrétaire de séance: Annie MAZET-RIVIERE

COMPTE-RENDU

Annie Mazet-Rivière est désignée secrétaire de séance. Sylvain Diaz, absent est représenté par Jérôme Lacam.

1- Le compte-rendu du Conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

2- Restauration extérieure de la Tour - DE 2016 71

Mme le maire donne les arguments en faveur de ce projet:

- antérieurement, des travaux ont déjà été réalisés, laisser se dégrader le bâtiment n'aurait aucun sens et constituerait une perte d'argent
- ce bâtiment est le témoin de la mémoire collective de la commune sur 8 siècles, c'est un devoir moral de le conserver, un devoir de mémoire et de transmission
- cette tour distingue notre village des autres, c'est un ensemble architectural original, pittoresque, qui constitue un attrait touristique
- cet ensemble harmonieux attire de nouveaux résidents, notamment des étrangers.
- c'est un projet réaliste, on peut avoir confiance en sa faisabilité

Le déroulement des travaux:

Deux phases consécutives:

la première de septembre à décembre 2017: installation du chantier, consolidation des maçonneries extérieures des façades Nord et Est

la deuxième de janvier à juin 2018, consolidation des maçonneries extérieures des façades Sud et Ouest , consolidation des maçonneries intérieures 4eme et 5eme niveau (grâce à la présence des échaffaudages), escalier droit entre les deux, électricité niveau 4 et 5 , menuiserie

Estimation des travaux

tranche 1 (total HT) : 117 454.68 €

tranche 2 (total HT) : 204 645.95 €

Montal total HT : 322 100.63 €

Subventions

Subvention ETAT: 40% des dépenses HT:	128 840.25 €
Subvention Région: 20 %:	64 420.12 €
Subvention Département: 15 %:	48 315.09 €
TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES (75 %):	241 575.46 €

Reste à la charge de la commune: 322 100.63 - 241 575.46= 80 525.17 € HT

D'autres possibilités de subventions sont envisagées pour financer la partie à la charge de la commune: Fondation du patrimoine, réserve parlementaire, emprunt (2 emprunts se terminent en 2017- taux intéressants actuellement)

La TVA (20 % sur les sommes engagées) est remboursée à la commune l'année suivante. Pour avancer cette somme, la commune pourrait avoir recours à un emprunt à court terme(ligne de trésorerie).

Délibération sur les travaux extérieurs de la Tour: Pour: 7 Contre: 3 Abstention: 1

3- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Madame le maire prendra un arrêté visant à sa mise en place. Une réunion publique est prévue en février afin d'informer la population.

4- Création d'un poste de rédacteur territorial- Suppression du poste d'adjoint administratif principal 2eme classe - DE 2016 72

Alexandra Richer, secrétaire de mairie, a été admise au concours de rédacteur territorial. Le conseil municipal doit donc délibérer pour créer un poste de rédacteur afin qu'elle puisse faire valoir son concours, et ce à compter du 1er janvier 2017. Le poste d'adjoint administratif sera supprimé.

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 2

5- Régime indemnitaire grade rédacteur - DE 2016 73

Un nouveau régime indemnitaire correspondant au grade de rédacteur territorial est mis en place, il s'agit de l'IFTS (Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires) . En effet , l'ancien régime indemnitaire perçu par Mme Richer en tant qu'adjoint administratif ne peut pas être transposé au grade de rédacteur.

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

6- Informations diverses

- * situation confuse pour la future gouvernance de l'Eau. Une étude départementale est en cours.
- * Radon: 2eme campagne de distribution de dosimètres (voir information affichée en mairie)
- * Mérules: des cas de mérules ont été signalés dans le département. Afin d'éviter la propagation, toute présence de mérules dans les habitations doit être signalée en Mairie (voir information affichée en mairie)
- * Grippe Aviaire: nouvelle sensibilisation (voir information affichée en mairie)

Fait en Mairie à Teyssieu le 19 décembre 2016.

Le Maire, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT